Remboursement différé sur l'achat d'un mobile avec un forfait mobile Jet ou un forfait mobile Jet pour client Open

Offre valable du 6 avril 2017 au 17 mai 2017 en France métropolitaine.

Remboursement différé de 100€ sur votre facture à hauteur du montant du forfait mensuel de l'abonnement pour toute souscription à un forfait mobile Jet ou un forfait mobile Jet pour client Open (hors version SIM) associé à l'achat d'un mobile, avec engagement de 24 mois minimum.

Le remboursement de 100€ interviendra automatiquement à partir de votre troisième facture, aucun dossier complémentaire n'est à constituer pour bénéficier de cette offre. Si vous êtes en situation d'impayé le jour de l'édition de la troisième facture, cette offre ne sera pas valable.

Orange SA au capital de 10 640 226 396€, 78 rue Olivier de Serres - 75505 Paris Cedex 15 380129866 RCS Paris.